

ATTENTAT DU MUSEE DU BARDO I Ouverture du procès en appel retransmis à Paris

jeudi 28 mai 2020, par [Thémis](#)

La FENVAC était ce matin à la Cour d'appel de Paris pour assister à la retransmission du procès en direct depuis Tunis.

Après de nombreux reports ayant nourri la résignation des victimes, les parties civiles ont été prévenues lundi que le procès en appel s'ouvrirait finalement aujourd'hui. Cette information qu'elles n'attendaient plus, n'a pas manqué de surprendre l'ensemble des participants en raison du contexte de crise épidémique dans lequel elle s'inscrit, y compris en Tunisie.

Aux côtés de l'AFVT, France Victimes et des représentants de la délégation interministérielle d'aide aux victimes, la FENVAC a pu suivre les rapides débats entre les avocats de la défense et le Président de la Cour. Si la qualité de la retransmission était plus que satisfaisante grâce aux efforts déployés par le personnel du Ministère de la justice, cette audience a rapidement pris fin.

En effet, nombre des avocats des accusés présents ont interpellé la Cour pour dénoncer les conditions dans lesquelles le procès s'ouvrirait :

- Absence de certains accusés comparaisant libres et d'avocats n'ayant pu faire le déplacement depuis leur ville de résidence en raison de la pandémie actuelle ;
- Mépris des règles de distanciation entre les acteurs de ce procès particulièrement proches les uns des autres dans une salle relativement étroite.

Ainsi pour les avocats, les garanties d'un procès équitable « plus que nécessaires dans ce genre d'affaire » n'étant pas réunies, le renvoi à une date ultérieure est apparu impératif conformément au code de procédure pénale tunisien.

La décision de reporter l'audience a donc été prise ; elle est fixée au 11 juin prochain.

La FENVAC sera évidemment présente et rédigera des notes d'audience à destination des victimes ou famille de victimes n'ayant souhaité / pu se déplacer à Paris.